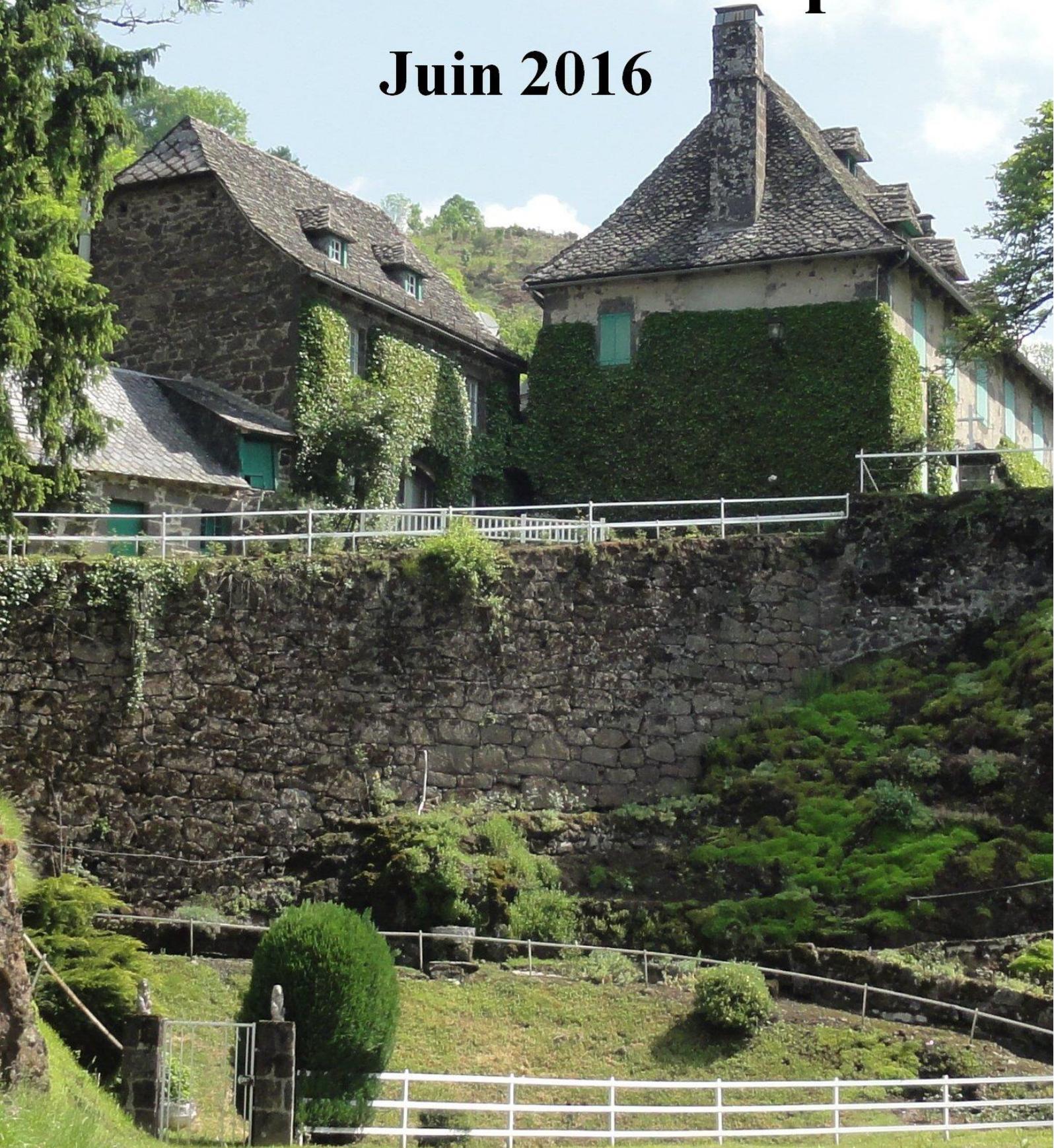


Girgols

Information municipale

Juin 2016



Sommaire

❖ LE MOT DU MAIRE	3
❖ LE BUDGET	4
Budget prévisionnel 2016	4
❖ LES TRAVAUX	5
Réhabilitation de l'école en Mairie	5
Restauration de l'église	5
Eclairage public	5
Travaux de voirie	6
Travaux immobiliers.....	6
Assainissement.....	6
❖ LE CCAS – Centre Communal d'Action Sociale	7
Bilan des actions menées.....	7
Prochaines manifestations.....	7
❖ ACTUALITES.....	8
Location de la salle communale	8
Champ photovoltaïque de Renharès.....	8
La gestion de l'eau.....	8
Déneigement	8
Les déchets verts.....	8
Tri sélectif	9
Comment composter simplement - Le compostage en tas.....	12
L'environnement de notre village.....	12
❖ ETAT CIVIL.....	13
❖ LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	14
Le Comité des Fêtes.....	14
Hommage à Antonin Lajarrige.....	15
❖ INFORMATIONS UTILES.....	17

Chers administrés,

Ce premier semestre 2016, nous avons réalisé la finition des travaux de la mairie, notre employé communal a presque terminé le mur du Preix et les lampes de l'éclairage public viennent d'être remplacées.

Durant le second semestre, nous lancerons la deuxième tranche des travaux de notre église de Girgols et réaliserons l'équipement sono et vidéo de la salle communale.

Comme tous les printemps, la pousse de l'herbe occupe à plein temps Pierre Pourpuech qui veille à la propreté et au fleurissement de la commune.

Je remercie tous ceux qui ont organisé le mardi gras et la chasse aux œufs de Pâques pour les plus jeunes d'entre nous. Un grand merci à tous ceux qui, de façon collective ou individuelle, œuvrent pour qu'il fasse bon vivre dans notre commune.

Ce début d'année, nous avons déploré la disparition d'Antonin Lajarrige pour qui j'ai une pensée toute particulière.

J'ai aussi une pensée pour les victimes des nombreuses inondations qu'a connu notre pays récemment.

Je termine en vous souhaitant un merveilleux été ensoleillé.

Cordialement,

Christian LUSSERT

Budget prévisionnel 2016

Ci-dessous le budget prévisionnel de la Commune pour l'année 2016, approuvé lors de la réunion du Conseil municipal du 24 mars.

Budget de fonctionnement

Dépenses	Réalisées 2015	Prévues 2016	Recettes	Réalisées 2015	Prévues 2016
Charges à caractère général	47 768,00	33 670,00	Aténuation de charges	100,00	
Charges de personnel	34 790,00	35 385,00	Produits	11 507,00	8 200,00
Atténuation de produits	450,00	450,00	Impôts et taxes	29 123,00	28 891,00
Autres charges de gestion courante	20 300,00	19 800,00	Dotations et participations	44 617,00	44 478,00
Charges financières	1 570,00	2 100,00	Autres produits	5 450,00	500,00
Dépenses imprévues	28,00	200,00	Produits financiers	2,41	4,19
Virement à l'investissement	2 060,00		Produits exceptionnels	900,00	2 530,00
Transfert entre sections	3 930,76	3 930,76	Transfert entre sections		2 270,00
			Excédent reporté	19 297,35	8 662,57
Total dépenses	110 896,76	95 535,76	Total recettes	110 996,76	95 535,76

Commentaire: Dans nos recettes, notre statut de très petite commune nous préserve d'une réduction significative des dotations de l'état. En 2016, celles-ci demeurent d'un niveau quasi équivalent à celui de 2015 (44 478,00 euros / 44 617,00 euros). Néanmoins, la gestion du budget de fonctionnement doit rester prudente et serrée. Il est important d'en bien maîtriser les charges à caractère général que le moindre événement peut faire déraper. En 2015, ce poste a dû supporter 17 000,00 euros de dépenses imprévues, partagées avec la commune de Tournemire, liées à de gros aléas mécaniques survenus sur l'Unimog. Les prévisions de dépenses 2016, sur ce poste, ont donc été allégées d'environ 14 000 euros (33 670,00 euros / 47 768,00 euros), ce qui ne met pas pour autant à l'abri de dépenses inopinées. Par contre, dans nos recettes, malgré le peu de latitude qu'offre ce budget, **nous n'avons pas modifié le taux d'imposition de la commune.**

Budget d'investissement

Dépenses	Réalisées 2015	Prévues 2016	Recettes	Réalisées 2015	Prévues 2016
Immobilisations	1 203,16		Part achat matériel 50% ht avec Tournemire	970,77	
			Cessions d'immobilisations		115 000,00
Remboursement capital emprunt	7 595,29	16 400,00	Emprunt en euros	17 000,00	
Reste à réaliser			Résultat fonctionnement FCTVA	20 633,79	20 300,00
- Eglise	2 196,40	130 000,00	Reste à réaliser		
- Mairie	99 550,76	2 000,00	- FEC Départ (Mairie)		13 527,30
- Matériel	4 118,85	96 000,00	- Réserve parl (Mairie)		3 300,00
- Voirie 2014	16 284,18		- DRAC (Eglise)	32 530,00	58 700,00
- Informatique	180,00		- Département (Eglise)		44 817,00
Nouveaux investissements			- Région (Eglise)	7 728,00	10 600,00
- Voirie		34 127,95	Nouvelles recettes		
- Eclairage public		20 000,00	- FEC et Etat DETR (Mairie)	19 433,00	
Transfert entre sections		2 270,00	Virement fonctionnement		
			Transfert entre sections	3 930,76	3 930,76
Total dépenses	131 128,64	300 797,95	Excédent reporté	54 872,21	30 622,89
			Total recettes	161 751,53	300 797,95

Commentaire: Les 115 000,00 euros attendus de la vente du presbytère du Rieu, dont un compromis de vente devrait être signé en 2016, ont rejoint nos recettes. Les 130 000,00 euros de dépenses relatives à la 2^{ème} tranche de l'église sont en partie financés par les subventions DRAC (58 700,00 euros), Département (44 817,00 euros) et Région (10 600,00 euros).

En revanche, les 96 000,00 euros prévus pour renouveler l'Unimog, ne restent que prévisionnels et soumis à l'aval de la commune de Tournemire avec laquelle le matériel est mutualisé et qui, le cas échéant, cofinancera pour moitié le remplacement de ce matériel. De ce fait, les 40 à 45 000,00 euros de subventions correspondantes sollicitée auprès du Fond Cantal Solidaire n'ont pas été inscrites dans nos recettes.

Malgré de lourds et importants investissements, la trésorerie confortée par le legs permet de faire face à leurs financements simultanés. L'état de nos comptes témoigne d'une prudente gestion des très gros décalages de trésorerie engendrés par les paiements immédiats des travaux aux entrepreneurs alors que les délais de récupération de TVA et de versements des subventions peuvent dépasser deux ans.

Enfin, suite à la réforme des collectivités territoriales, un nouveau dispositif de subventions a été mis en place par le département. Il s'agit du Fond Cantal Solidaire qui remplace le FEC. Comme ce fond pluriannuel couvre la période 2016-2018, Il a fallu faire des choix budgétaires, dans nos prévisions d'investissements, sur les trois années concernées (voir le calendrier dans les rubriques travaux et voirie).

❖ LES TRAVAUX

Réhabilitation de l'école en Mairie

La Mairie, son secrétariat et la salle communale

La réalisation des travaux est terminée, pour un coût global d'environ 100 000,00 euros, subventionné à concurrence de 70 000,00 euros.

L'aménagement d'une bibliothèque destinée à accueillir, pour partie, les livres de Marie Lajarrige et l'installation d'un système écran – vidéo sont en cours de finalisation pour une somme de 6 000,00 euros financée pour moitié par l'octroi d'une subvention parlementaire de 3 000,00 euros.

Nous bénéficierons ainsi d'un dispositif moderne pour diverses animations dont le programme est en cours de réflexion et d'élaboration. Il sera en place à l'automne prochain et viendra compléter celui démarré, tous les mercredis après-midi, par le CCAS.

Un tel endroit de rencontres manquait à notre commune. A chacun d'entre nous incombe désormais la mission de le faire vivre car, telle « une auberge espagnole », cette nouvelle salle se nourrira seulement des activités que l'ensemble de notre collectivité y organisera.

Nous sommes donc preneurs de toutes vos idées.

Nous rappelons que cette salle est également mise à disposition du public, pour des événements définis et bien précis, selon un tarif et un contrat consultables en Mairie.

Restauration de l'église

130 000,00 euros de travaux concernant l'église de Girgols ont été budgétés et seront subventionnés à 80% (DRAC 50%, Région 20% et Département 10%). Ils concerneront, comme prévu, la restauration de la nef, mais aussi la réfection du pignon ouest et du clocher. Un renforcement du plafond du chœur, situé entre le toit et la voûte, devra également être envisagé. Les travaux extérieurs seront réalisés en priorité, l'achèvement de la nef fera l'objet d'une troisième tranche.

Eclairage public

Le changement de l'ensemble des coques et des ampoules de notre éclairage public est inscrit au budget 2016 pour 20 000,00 euros. L'effort d'autofinancement de la commune reste pour 5 000,00 euros. Le Syndicat d'électrification et la Communauté de communes nous allouent respectivement 10 000,00 et 5 000,00 euros. Les nouvelles ampoules « LED basse tension » ainsi que l'éclairage à moindre intensité sur certaines périodes nocturnes, mais tout aussi efficace que l'ancien, procureront un important gain financier et assureront un rapide retour sur cet investissement écologique à forte économie d'énergie (voir l'enquête jointe dans le bulletin).

Travaux de voirie

Le Preix et le Rieu

Du fait de la refonte du système d'attribution des subventions départementales (Fonds Cantal Solidaire en remplacement du FEC) qui devient pluriannuel, la commune a dû reporter et échelonner sur 2017- 2018 ses projets de voiries éligibles à ce fonds.

En conséquence, notre employé communal après avoir pris en charge l'édification du mur au Preix, poursuivra avec celui de l'école du Rieu qui, comme nous le craignons, s'est effondré. Ces travaux dits en régie permettront un transfert de charges de notre budget de fonctionnement vers le budget d'investissement (achats des fournitures et temps salarial passé par l'employé).



De ce fait, nos dépenses de fonctionnement s'allègeront et faciliteront la gestion déjà étroite et délicate de ce budget. Pierre Pourpuech pourra aussi se recentrer sur son important et précieux savoir-faire professionnel d'ancien maçon-tailleur de pierres, comme en témoigne la magnifique réalisation du mur de soutènement du Preix.



Soulagés

Comme nous l'avons déjà indiqué, la refonte de l'attribution des subventions départementales contraint la commune au report en 2017-2018 de ce projet consistant en un élargissement de la voie communale pour faciliter le passage des engins agricoles.

Travaux immobiliers

Consécutivement à la vente du Presbytère du Rieu, un programme d'étude pour la réhabilitation d'un logement aux écoles est en cours. Il permettra le réemploi d'une partie du produit de la vente et a fait l'objet d'une demande de subvention au Fond Cantal Solidarité. La réalisation de ce projet, en 2017-2018, reste toutefois suspendue à son retour sur investissement et au quota de subventions que le département nous allouera.

Assainissement

Notre station d'épuration prévue pour recevoir « le tout à l'égout » donc les « eaux usées », se trouve confrontée à une arrivée très importante d'eaux pluviales et de déchets alimentaires qui n'ont pas lieu d'être. Ces effluents perturbent son bon fonctionnement et menacent même sa destruction. **De façon à pouvoir identifier et localiser ce grave inconvénient, un contrôle de l'ensemble des tabourets individuels a donc été décidé. Il sera réalisé par notre employé municipal à qui nous vous demandons de réserver le meilleur accueil.**

Bilan des actions menées

Goûter de Noël avec les aînés et les enfants
Samedi 19 décembre 2015 à 15 heures dans la nouvelle salle du Conseil municipal.

Les vœux du Maire Samedi 16 janvier 2016 dans la nouvelle salle communale. Ce fut l'occasion de partager la galette des rois.

L'inauguration de la Mairie et de la Salle communale. Elle aura lieu à l'automne, après que l'équipement de la salle ait été finalisé.



Mardi Gras

Mardi 16 février, les enfants de Girgols et des environs ont fêté Carnaval.

La nouvelle salle d'activités de la commune leur a permis de braver un temps hivernal. Après s'être déguisés, comme la tradition l'exige, les enfants ont confectionné leur bonhomme de paille.

Après un généreux goûter et en présence de quelques courageux villageois, « bonhomme carnaval » a été immolé en public.

Au terme de cette journée glaciale mais néanmoins chaleureuse, Christian Lussert a remercié le CCAS et tout particulièrement Marie Faure, instigatrice et organisatrice de ce sympathique et paisible autodafé.



La chasse aux œufs de Pâques

Lundi 28 mars 2016 les enfants de Girgols ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des fêtes de Tournemire.



Prochaines manifestations

Dimanche 19 juin - La fête de la convivialité

Fin octobre – Nous fêtons Halloween

Location de la salle communale

La salle communale est mise à disposition des habitants et des associations de la commune à titre gracieux moyennant une caution de 200,00 euros et la signature d'une convention. En période hivernale, une participation aux frais de chauffage pourra être demandée.

Pour les personnes extérieures à la commune, le tarif est de 80,00 euros par jour (avec caution et convention).

Champ photovoltaïque de Renharès

Une nouvelle rencontre a eu lieu en avril avec les Services préfectoraux pour un état des lieux. Nous devrions être rapidement informés sur l'origine de la suspension actuelle et durable de l'achèvement de la mise en place des panneaux. Nous veillerons, dès la réception du chantier, à ce que les travaux réalisés soient en conformité avec le permis de construire et les préconisations de l'enquête publique de départ. En évitant, bien entendu, de « tomber dans le panneau », le Conseil Municipal s'efforce, vous l'avez compris, d'éviter à la commune un impact visuel catastrophique pour le village et son église romane classée aux Monuments historiques.

La gestion de l'eau

Qualité de l'eau

2 contrôles ont été effectués à Girgols les 27 janvier et 9 mai : L'eau était de qualité satisfaisante pour les 2 contrôles.

2 contrôles ont également été effectués au Rieu :

- Le 27 janvier : L'eau était de qualité satisfaisante avec toutefois la présence de germes à 22°,
- Le 16 mars : L'eau était de qualité satisfaisante.

Actualité du SIVU

Nous avons le plaisir de vous informer que le SIVU de la Doire a inscrit 20 000,00 euros de dépenses à son budget 2016. Cette somme est affectée au coût d'étude de « la montée des eaux » du forage de Tournemire au château d'eau de Girgols.

L'arrivée prochaine d'une eau plus abondante et de meilleure qualité sanitaire ne semble plus être un mirage et paraît couler de source.

D'autre part, le SIVU est devenu propriétaire du château d'eau de Girgols qui sera à l'avenir matérialisé sur le plan cadastral.

En cas d'urgence sur le réseau, vous pouvez joindre les élus ou plus directement la SAUR (Agence de Pleaux, dépannage au **05 81 91 35 05**).

Déneigement

Comme nous vous l'avons annoncé et afin de mieux servir l'ensemble des habitants des communes, le déneigement du Bourg et des hameaux de Girgols a été concédé à la commune de Marmanhac. Le contrat signé entre les deux communes a été mis en œuvre cet hiver.

Les conditions hivernales extrêmement clémentes n'ont nécessité que huit passages. Le coût de ce service a donc été limité à environ 900,00 euros, dont la moitié pris en charge par Tournemire dans le cadre de la mutualisation des coûts de nos services.

La qualité de la prestation, la ponctualité et la prise d'initiatives de l'employé municipal de Marmanhac sont à souligner. Nous le félicitons et le remercions chaleureusement.

Les déchets verts

Calendrier 2016 :

- Déchets verts - Avril à octobre, le **1^{er}** et le **3^{ème}** vendredi de chaque mois, l'après-midi.

Tri sélectif

Ne jetons plus notre argent à la poubelle !

Trions c'est notre nature !

La facture d'ordures ménagères est déjà très lourde pour la plupart des habitants de la commune. Comme il s'agit d'une taxe de 13% calculée sur le foncier bâti dont la valeur est très disparate dans nos communes, elle devient particulièrement injuste pour de nombreux contribuables.

C'est aussi le cas à Girgols où la taxe payée par les habitants varie de un à dix, allant de quelques euros à plusieurs centaines d'euros, sans lien direct avec la quantité d'ordures produite.

Une telle inégalité de facturation devrait pouvoir en soi amener un regain de civisme et de solidarité de la part des habitants et surtout, proscrire à jamais le sacro-saint : « je paie donc je ne trie pas ».

Par contre, ce qui est certain est que si on ne trie pas, on va le payer très cher, de plus en plus cher !

Le tableau et les commentaires ci-dessous illustrent ce risque :

Les chiffres clés du tri

Dépenses	Recettes
Coût du traitement des ordures ménagères (Egletons)	Produits du tri (Argentat)
4 500 tonnes à 111,60 € la tonne	<u>Cartons</u>
	80 tonnes à 75 € la tonne 6 000 €
	<u>Journaux/Magazines</u>
	250 tonnes à 76 € la tonne 19 000 €
	<u>Verres</u>
	550 tonnes à 23 € la tonne 12 650 €
	<u>Plastiques</u>
	55 tonnes à 220 € la tonne 12 100 €
	<u>Emballages acier/alu</u>
	20 tonnes à 400 € la tonne 8 000 €
	<u>Prime éco-emballages</u>
	955 tonnes à 120 € la tonne 114 600 €
502 200 euros	172 350 euros

Tout produit recyclable non trié part à l'incinération. Il prive le SIETOM (Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Traitement des Ordures Ménagères des cantons de Mauriac, Pleaux, Salers, Saint-Cernin) de recettes et accentue sa charge de traitement des Ordures ménagères.

Plus le volume d'ordures ménagères est élevé, plus son traitement est coûteux.

On voit donc très nettement que si l'ensemble des communes adhérentes au SIETOM ne réduisent pas leurs volumes d'ordures ménagères et n'améliorent pas leur taux de tri, c'est bien le contribuable qui va payer et certainement pas de manière équitablement.

Sensibilisée sur ce sujet notre commune a progressé, mais le taux de tri reste insuffisant et le poids des ordures ménagères trop élevé. Ce qui suit, en illustre bien les principales causes.

Comment traitons-nous nos déchets ?

Que trouve-t-on dans les containers à ordures ménagères ?



1 - Sauvons la planète ! Gardons la terre saine !

2 - N'envoyez plus vos emballages au carton !

Nous les ramassons et les recyclons !

3 - Les ordures c'est comme la confiture, ça ne s'étale pas partout !

Des débris ménagers directement en vrac ou mis dans des contenants non normalisés, ceci malgré les sacs fournis gratuitement par la Commune.

Des déchets recyclables destinés aux colonnes de tri en vrac ou dans les sacs transparents : canettes ou bouteilles en verre, bouteilles plastiques, journaux, magazines, cartonnettes, contenants aluminium ... venant alourdir le poids de nos ordures incinérées car **les containers à ordures ne sont pas triés** comme le sont les colonnes de tri. **Leur contenu part donc directement à l'incinération.**

Des déchets destinés à la déchetterie jetés directement ou bien posés à côté : électroménager, gravats, produits ménagers ou du bâtiment, ustensiles de cuisine, vêtements, cartons ...

Que trouve-t-on dans les colonnes de tri ?

Nous ne disposons pas de données concrètes mais, suite au recrutement d'un ambassadeur du tri, le SIETOM devrait pouvoir rapidement nous fournir un constat quantitatif (volumes triés) et qualitatif (contenu des colonnes) de notre propre activité tri communal. Ces indicateurs permettront un meilleur suivi du tri et la mesure de son évolution. Nous pourrions donc y apporter des mesures correctives pour abaisser le coût de traitement de nos déchets.

Solutions simples à l'amélioration du tri

Utiliser les moyens mis à votre disposition :

- Les boîtes de tri : Distribuées à la réunion publique, ils en restent de disponibles en Mairie.
- Les sacs transparents : Ceux qui en manquent peuvent s'en procurer en Mairie.
- Le guide du tri : il permet d'identifier le tri à destination des colonnes de tri via les boîtes de tri ou de la déchetterie.
- la collecte par les commerçants : Nous rappelons que l'électroménager est repris par les distributeurs et que piles et ampoules, collectées dans les grandes surfaces ou à la déchetterie, ne doivent pas être jetées dans les colonnes ou les containers au risque d'entraîner des pollutions.
- Le ramassage des cartons : De nombreux cartons atterrissent dans les containers alors que leur recyclage est facile et très rémunérateur (72 euros/tonne). Aussi, la municipalité a décidé leur ramassage (**le 1er vendredi de chaque mois avec les déchets verts**). Mais comme leur revente exige qu'ils soient propres et intacts, il conviendra de les tenir à l'abri avant leur collecte.
- Un minimum de discipline : Outre l'utilisation des moyens offerts gratuitement (guide du tri, boîtes de tri, sacs poubelles), il est impératif de bien respecter la bonne ventilation de vos déchets vers les containers, les colonnes de tri et la déchetterie.

Tout dépôt à côté des colonnes ou des containers est formellement interdit.

Les colonnes réceptionnant le verre et les journaux magazines reflètent un tri correct et de bonne qualité.

Par contre, celles collectant les emballages méritent davantage de discernement (Voir guide du tri). A titre d'exemple, papiers ou emballages gras ne devraient pas s'y trouver.

- **Suppression des containers à ordures ménagères situés à côté des colonnes de tri (« la Croix du Tres » et le Rieu).** Des dépôts sauvages en tout genre ayant été constatés, tant dans les containers qu'à côté et pas forcément par des habitants de la Commune, la décision de les supprimer a été prise.

Vous pouvez aisément faire votre propre tri pour aller ensuite aux containers, aux colonnes de tri et à la déchetterie. Ceux qui ne le peuvent pas doivent pouvoir mobiliser leur famille, leur voisin, leur aide à domicile (Les organismes qui les emploient sont informés.).

- **Être à l'écoute des enfants et des ados.** Tri et éducation font souvent bon ménage ... Ecoles et collèges investissent beaucoup dans ce geste majeur et bénéfique pour l'environnement. En conséquence, Ecoliers et collégiens peuvent vous guider, il suffit simplement de les interroger car ils savent et sont sensibles à cet acte citoyen.

Solutions à la réduction des ordures ménagères

- **Améliorer le tri.** Trop de produits recyclables partent directement avec nos ordures ménagères et ne sont pas valorisés, pas seulement les cartons que la commune a décidé de collecter,
- **Traiter différemment les déchets alimentaires.** Il est aisé de réduire le contenu de sa poubelle où les déchets alimentaires représentent environ 40%. C'est d'autant plus facile pour notre communauté car, à la campagne, on jette beaucoup moins qu'à la ville et il y est de surcroît plus commode de recycler les rejets alimentaires. Sans passer par la case poubelle, ils peuvent, pour la plupart, aller dans un composteur ou bien, pour ceux qui disposent d'un poulailler, être donnés à ses propres poules ou à celles du voisin (coquilles d'œufs, épluchures, légumes végétaux autres reliefs alimentaire ...).

Voir page suivante « Comment composter simplement »

Conclusion

Tous les ans, chaque personne jette 400 kg de déchets ménagers auxquels s'ajoutent 200 kg amenés à la déchetterie. Ce volume ne cesse de s'accroître, il a doublé en 40 ans. Car nous sommes dans un système qui consiste à produire, à consommer et à jeter sans discernement. Ce phénomène engendre de graves nuisances sur notre environnement. Il est donc impératif d'endiguer ce processus qui atteint ses limites et devient très coûteux pour la collectivité. La solution simple et accessible à tous pour endiguer ce cycle infernal consiste, pour notre commune, comme ailleurs, à améliorer significativement l'activité du Tri. Chacun d'entre vous a le devoir de se familiariser à ce geste citoyen et à le pratiquer. Il en va, non seulement, de la qualité de notre environnement mais également de la maîtrise de nos dépenses. Au bout du compte, si aucun effort n'est réalisé dans ce sens, **c'est notre propre porte-monnaie qui va être mis à mal.**

Alors pensez à trier lorsque vous jetez ! N'allez pas contre nature ...

Comment composter simplement - Le compostage en tas

Mélangez les matières carbonées (mortes/brunes/sèches) et azotées (vertes). On recommande habituellement les proportions suivantes : 60 % de carbone pour 40 % d'azote. Faites des couches de matériaux, couches que vous humidifierez légèrement au tuyau d'arrosage (sans les mouiller ou les détremper).

Installer votre tas de compost dans un endroit à mi ombre et suffisamment spacieux pour que vous puissiez le remuer tous les mois.

Déchets azotés	Déchets carbonés
<ul style="list-style-type: none">• Déjections animales• Déchets de cuisine (épluchures, restes...)• Tontes de gazon• Plantes vertes diverses (mauvaises herbes, fanes de légumes...)	<ul style="list-style-type: none">• Paille (de céréales)• Branches broyées• Papier - carton• Feuilles mortes• Tourbe• Sciure de bois

Rappel: Heures d'ouverture de la déchetterie de Saint-Cernin: Lundi au vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi matin : 9h30 à 12h

Ramassage des cartons : Le 1^{er} vendredi de chaque mois

Ramassage des encombrants : Date à fixer en octobre ou novembre

L'environnement de notre village

Dans nos précédents bulletins, nous insistions sur la propreté et le respect de l'environnement dans notre Commune. Le tri, que nous venons d'évoquer, en représente l'un des éléments mais ces derniers sont multiples.

Comment ne pas rappeler la Loi Labbé du 06/02/2014 stipulant l'interdiction de l'emploi des désherbants sur l'espace public et vraisemblablement de façon définitive au 01/01/2017.

Voilà donc une excellente occasion, en cette période favorable, pour anticiper la suppression des produits phytosanitaires en s'appropriant l'entretien du devant chez-soi où, par exemple, le fleurissement avec des variétés de plantes susceptibles de contenir la végétation peut remplacer le désherbage. Essayons d'amener, peu à peu, notre village en « terre saine » ... et pour que ce ne soit pas simplement qu'un vœu pieux, bannissons pesticides et herbicides !

Nous rappelons également que, s'agissant de travaux ou de constructions nouvelles, ces derniers doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou d'autorisation de travaux. Le bourg de Gargols étant de surcroît en périmètre protégé autour de son église classée, l'unité architecturale et les règles doivent être respectées.

Plus généralement, mais aussi plus particulièrement en ce début de saison touristique où la fréquentation de notre commune devient importante et notre église attirante aux touristes, il est demandé à tous les habitants d'être davantage vigilants sur la propreté des abords de leurs habitations ou bâtiments.

Le parking derrière l'église du bourg doit rester disponible et accessible aux visiteurs.

En conclusion, chacun doit se convaincre que ces nombreux et petits éléments, faciles à mettre en œuvre, améliorent l'image de notre commune.

Défibrillateur «Votre commune a du cœur»

Pour rappel, chaque année en France 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque, **soit environ 130 personnes par jour**.

Le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes suivi d'un choc électrique si nécessaire par un défibrillateur.

Le Conseil municipal a donc souhaité mettre à disposition de ses habitants un défibrillateur automatisé externe (DAE). Il est installé à la mairie.



Les signes annonciateurs de l'arrêt cardiaque

La reconnaissance de signes qui peuvent apparaître quelques minutes avant la survenue de l'arrêt cardiaque, comme une douleur brutale à la poitrine qui ne disparaît pas rapidement, doit inciter à alerter le SAMU (15).

Conduite à tenir

Apprécier l'état de conscience: Si la victime ne répond pas ou ne réagit pas, elle est inconsciente,.

Apprécier la respiration: Si la poitrine et le ventre ne se soulèvent pas, aucune respiration n'est perçue ou en cas de respiration anormale avec des mouvements respiratoires inefficaces, lents bruyants et anarchiques, un massage s'impose. Si le sauveteur est seul, il ira donner l'alerte et chercher un défibrillateur avant de masser ou incitera un autre témoin à le faire.

❖ ETAT CIVIL

Décès d'Antonin Lajarrige le 20 février 2016.

Le Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

Un petit mot du Comité des fêtes de Girgols pour vous parler de nos activités.

Que s'est-il passé depuis le dernier bulletin municipal ?

- Nous avons organisé le concours de belote hivernal le **samedi 9 janvier** dans la salle des fêtes de Tournemire. 28 équipes se sont affrontées ; la soirée était sympathique.
- Le **samedi 18 avril** notre comité a assuré le dîner annuel, également dans la salle de Tournemire, où nous étions nombreux pour partager un moment ensemble autour d'un bon repas. Le dîner était préparé par les membres du comité et les plats cuisinés par le restaurant le Zig-Zag de Saint-Ilvide. Après le repas nous avons la musique afin de permettre aux convives de finir cette soirée en dansant. Nous en profitons pour remercier le Comité des fêtes de Tournemire qui a bien participé à cette soirée en faisant venir beaucoup de personnes de leur commune.



Pour préparer la fête patronale 2016, une réunion à la mairie de Girgols est programmée le **samedi 18 juin à 20h30**. Nous vous demandons de venir TOUS vous investir dans notre comité. Cette fête patronale existe depuis des décennies; c'est une sorte de patrimoine de notre village. A nous de la faire vivre encore longtemps.

L'édition 2016 de la fête patronale se tiendra les :

- **vendredi 26 août** : Deuxième édition du bal trad à 20h30 au chapiteau.
- **samedi 27 août** : Concours de belote au chapiteau
- **dimanche 28 août** : La fête proprement dite avec pour nouveauté une course d'orientation le matin ouverte à tous.
- Puis l'après-midi concours de pétanque, divers jeux, spectacle de folklore, buvette sur la place pour se conclure par le bal musette le soir au parquet salon.

N'hésitez pas à contacter André ou Lucette si vous avez des questions, suggestions ou autre.

Merci,

Le Comité des Fêtes de Girgols

Hommage à Antonin Lajarrige

« *Ce qui fait l'intérêt de l'Auvergne, C'est qu'elle est remplie d'Auvergnats* ».

Alexandre VIALATTE

«L'Auvergnat, c'est le comble du paysan et le paysan c'est l'homme de la terre, celui qui se met en ménage avec elle».

Cette citation d'Henri Pourrat résume assez bien Antonin LAJARRIGE, vieux garçon, qui toute sa vie eut partie liée avec la nature. Sagesse naturelle d'un homme, né à Girgols en 1935, toujours en contact avec les choses naturelles et qui s'y fond, à l'image d'un personnage tout droit sorti d'un roman d'Henri Pourrat mais qui pourrait, tout aussi bien, surgir d'un tirage, en noir et blanc d'Albert Monier qui l'eût « croqué » instantanément.

Gardons-nous des clichés ! Mais tel était, bel et bien, Antonin Lajarrige dont la vie professionnelle s'est accordée aux travaux de la terre, à la ronde du soleil et des saisons, quelque part en Auvergne, dans son petit village montagnard de Girgols, près de son clocher à peigne et du cimetière attenant, que ses visites au quotidien ont tenu près des siens. Fidélité indéfectible de l'âme auvergnate, forcément nostalgique et très souvent mélancolique dès que «le pays» s'éloigne.

Ce déracinement, souvent contraint et forcé pour de nombreux Auvergnats, Antonin ne l'a pas vécu. Il «n'a jamais quitté sa paroisse», sauf pour aller faire le berger dans les montagnes environnantes ou le domestique chez quelques «couares» du voisinage. C'était du temps où les villages étaient peuplés, où une race d'hommes y vivait, bien souvent de rudes et chiches petits métiers, et y perpétuait la tradition. Ainsi allait, il n'y a pas si longtemps, la vie économique et sociale dans nos pays, suffisante à la survie de leurs habitants et démontrant que la campagne, mieux que la ville, parvient, plutôt bien que mal, à gérer la pauvreté.



Voilà ce que l'histoire enseigne, mais qu'en est-il des sciences et des techniques ?

L'arrivée de la «lectricité» et, plus tard, celle de la «télévision» - il n'y a pas de «coquilles» ; c'est extrait d'un échange vécu, mais avare de vrais mots - conduisent Antonin à la modernité ...

Ainsi, concède-t-il au petit écran un infime espace, principalement dédié à la météo où de séduisantes cassandres y «font la pluie et le beau temps».

Sa délégation télévisuelle reste toutefois prudente. C'est tant mieux ! Car, il est des abandons empiriques du bon sens paysan à la science et aux savants qui doivent être bien dosés, au risque d'ôter définitivement toute poésie au grand et pratique sujet de conversation qu'est le temps, jusqu'à le reléguer au simple rôle, assez habituel, de «bouche-trou».

Mais, avec le patois en première langue, le français ne venant qu'accessoirement en option, les traditions demeurent têtues. Antonin ne pouvait donc renier sa langue maternelle et tout un héritage, légué par ses aïeux paysans, particulièrement fertile en nombreux et merveilleux proverbes patoisants relatifs au temps.

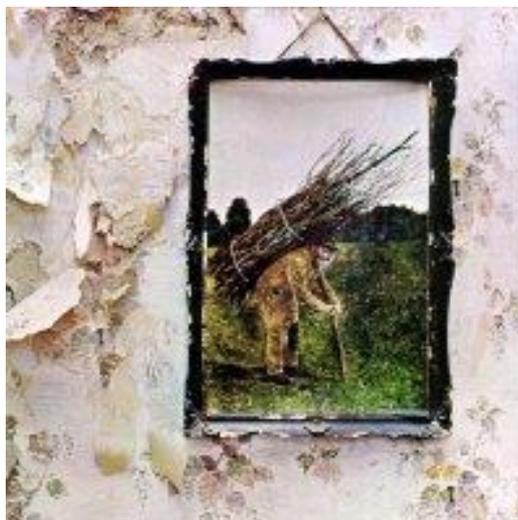
La sentence : « Fa bél temps, mas mountanhas claras, limousi escur, faro de pleja, de segur » (Il fait beau, mais montagnes claires et limousin obscur, il pleuvra c'est sûr).

A tout autre allure, s'avère autrement prévisionniste et poétique que le laconique et si banal «il fait beau» !

Observateur au quotidien de nos horizons si changeants et de nos si belles montagnes, Antonin était preneur de tels dictons, lui qui allait pas à pas, tous les jours, par tous les temps, par monts et par vaux. On avait, en effet, pris l'habitude de rencontrer ce fragile et sec petit bonhomme osseux, au visage comme une lame, aussi aiguillée que celle du couteau, tentant d'atteindre on ne savait quelle besogne qui devait lui sembler indispensable, ou pour laquelle il était souvent missionné. Mais le plus touchant était bien de l'apercevoir,

dans ses bottes, un peu au large dans ses défroques, ployant sous le fardeau de sa dérisoire provision de bois et de genets, tel le vieux fagotier illustrant la pochette de l'un des plus beaux albums de Led Zeppelin, groupe mythique des années soixante-dix !

Image osée, parallèle hasardeux ? A bien y regarder, peut-être pas car, en Auvergne, «on connaît la musique» surtout lorsqu'elle prend des tournures celtiques. Mais, à l'instar de nos vaillants ancêtres druidiques, pas question pour Antonin d'être inactif. A la campagne, on ne ménage pas sa peine à l'utile. On prend ou on glane ce que la nature nous donne afin de ne pas retourner à vide « à l'ostal », où l'attendait sa sœur, «la Céline», qui n'oubliait jamais de lui rappeler que la soupe se gagne !



Voilà comment passaient les journées d'Antonin, habitudes du passé, vestiges de nos autarciques ancêtres s'employant à pourvoir à tout quand, naguère, le «cantou» ne s'éteignait jamais, mettant ainsi au rencard, dans leurs charmants pyrogènes publicitaires, les sulfureuses et clandestines allumettes de contrebande. Seuls, au petit matin, les «bouffo-fio» s'évertuaient à ranimer les braises couvant sous la cendre.

Après la terre, le feu hante encore la mémoire collective auvergnate. On comprend dès-lors pourquoi, Antonin et ses activités anachroniques, éveillant quelques souvenirs endormies, transportaient ceux qui le voyaient passer en des temps immémoriaux. En quelque sorte, Antonin n'était-il pas une représentation rendant d'un seul coup visible cet entrecroisement des temps qui, dans le village, continuent à se mêler et où le passé parvient quelquefois à devancer le présent ?

Véritable «porteur de vies», personnage très pittoresque décrit «dans son jus», Antonin va beaucoup manquer à sa famille, à tous ceux qui le connaissaient et au décor de notre vie villageoise. Mais peut-être court-il encore, dégingandé, tel un farfadet, dans nos hautes terres ?

Indifférentes et immuables, les montagnes y sont si belles et si claires qu'il va sûrement pleuvoir ...

Qui sait ?... Ou bien plutôt : « Cau sab » ?

Maurice DEGOUL

*« On les a tous portés,
Les hommes du village.
On les a transportés,
Derrière la muraille,
Dans leur beau coffre en bois,
Dessus un christ en croix ».*

Marie LAJARRIGE

Antonin LAJARRIGE les a rejoints, le 20 février 2016.

❖ INFORMATIONS UTILES

Horaires du secrétariat de mairie à la Mairie de Tournemire

- Lundi de 8h à 10h30
- Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h

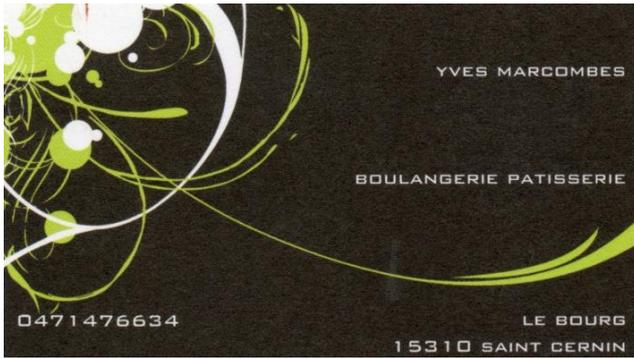
Une permanence est assurée à la Mairie de Girgols le lundi de 11h à 12h.

Téléphone Mairie : 04 71 47 64 25 Fax Mairie : 04 71 47 64 67

Messagerie : girgols@wanadoo.fr

SAUR Urgences 24/24	05 81 91 35 05	SAMU	15
ERDF	09 72 67 50 15	Pharmacie de garde	15
Police	17 ou 04 71 45 51 00	Pompiers	18
Gendarmerie	17 ou 04 71 45 54 00		
Centre anti-poison – Lyon	04 72 11 69 11		
Centre anti-poison – Toulouse	05 61 77 74 47		
S.P.A.	04 71 48 28 28		
Centre Médical de Saint-Cernin 17 rue Theils	04 71 47 60 28		
Maison Médicale de Jussac 1 rue des Iris	04 71 46 65 15		
Médecin : Numéro de votre médecin ; l'appel basculera sur le central			
Hôpital Henri Mondor – Aurillac 50 avenue de la République	04 71 46 56 56		
Centre Médico-Chirurgical – Aurillac 83 avenue Charles de Gaulle	0 826 39 99 42		
Centre Hospitalier de Mauriac rue Fernand Talandier	04 71 67 33 33		





YVES MARCOMBES

BOULANGERIE PATISSERIE

0471476634 LE BOURG
15310 SAINT CERNIN

EURL GARAGE LABIZE HERVÉ

Ventes et Réparations
Toutes Marques



Auto PRIMO

Tél : 04 71 46 95 32

Z.A COURTINES - 15310 ST CERNIN
Mail : garage.labize@orange.fr

S.A.R.L. RAUSSOU et Fils
ALIMENTS DU BETAIL – ENGRAIS
ELECTRICITE GENERALE
AMENAGEMENT BATIMENTS AGRICOLES

2 route Impériale
15310 Saint-Cernin
Tél. 04 71 47 61 63 – Fax 04 71 47 67 19

S.N.C. DUNION – KNOP
Location - Vente de Matériel Médical

Livraison à domicile
15310 Saint-Cernin
Tél : 04 71 47 60 29



Alimentation générale - Fruits et légumes
Crèmerie - Produits d'Auvergne
Fromagerie

Le Bourg - 15310 ST-CERNIN
Tél. : 04 71 47 64 00
sarl.stcernin@akeonet.com



Fuel - Gazoil - Fuel Hiver
livraison de gaz a domicile

S.A.R.L.
GIBERT

Ouvert
6 jours / 7

15250 JUSSAC



Tél. : 04 71 46 65 14 Fax répondeur : 04 71 46 69 64

PATRICK JARDINAGE

- TONTE, DÉBROUSSAILLAGE, DÉSHÉRBAGE
- TAILLE DE HAIE, ROSIER, ARBUSTE
- JARDIN POTAGER, PLANTATION FLORALE

Patrick Beauchoux
Le Rieu - 15310 Girgols
Tél.: 04.71.47.67.82
Port.: 06.82.37.67.99
patrick.beauchoux@orange.fr



TVA non applicable - Article 2938 du CGI

Philippe LAJARRIGE
Peinture – Papier peint

Le Rieu
15310 Girgols
Tél. 06 08 71 87 82
04 71 47 63 50

ROQUES Gilbert

Menuiserie - Charpente - Cloisons
Aménagement de comble - Isolation
Installateur conseil de Vélux
Fenêtre bois - PVC - Alu



8, rue de Baradel - 15000 Aurillac
04.71.64.12.78
Atelier - 3, rue Carnot - 15000 Aurillac
04.71.64.07.34
Mobile - **06.87.67.36.64**



MACONNERIE - BÉTON ARMÉ - RÉNOVATION
S.A.R.L. coopérative de production à capital variable

6, rue Carnot - Z.A.C. de Baradel
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 90 07 - Fax. 04 71 63 92 23
Email : cantal.construction@wanadoo.fr

WINETAILORS



75

Sophie JAMMET
AGENT WINETAILORS 75

06 18 92 58 85
s.jammet@winetailors.fr



SARL LESMARIE



Chauffage - Sanitaire
Énergies Renouvelables
VMC- Climatisation - S.A.V.

4, Impasse Antoine FERRADOU - 15 310 SAINT CERNIN
TEL: 04 71 47 68 61 - FAX: 04 71 47 62 07
Mail: lesmarie.victor@wanadoo.fr - SIRET: 810 559 914 00017

CHEZ ELODIE
BAR BRASSERIE RESTAURANT
SANDWICHS
8 AVENUE DU GENERAL LECLERC
15130 ARPAJON SUR CERÉ
LE BLACK BAR
MENU DU JOUR
REPAS DE GROUPES
04/71/63/68/23

PIERVE-PLANTS véronique MOURICHOUX



Les 4 routes
15140 Ste EULALIE
06 83 34 89 47

veroniquemourichoux@gmail.com



ETS GRENIER BRICO 4

Décoration d'Extérieur

POTERIES - MOBILIER DE JARDIN
QUINCAILLERIE - JARDINAGE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
FERS - TOLES - MATERIAUX
GRAINS - ALIMENTS BETAIL

Tél. 04 71 48 06 54
"Les Quatre Chemins" 15000 AURILLAC - Fax 04 71 48 98 20

Garage Didier CHANTAL

Ventes et réparations automobiles et agricole
Livraison fuel domestique à domicile

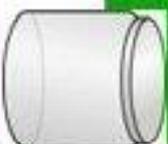


STATION
DE LAVAGE
7j/7

15310 St-Cernin
Tél. : 04 71 47 60 30 - Fax : 04 71 47 62 97
Email : garage.chantal@club-internet.fr

VOTRE GUIDE DU TRI

Dans le
containe
VERT



- Bouteilles en verre
- Bocaux de conserve
- Pots en verre (sans bouchon ni capsule ni couvercle)

Dans le
containe
BLEU



- Journaux
- Magazines
- Revues
- Catalogues
- Papier d'écriture
- Annuaires
- Listings d'ordinateur

Dans le
containe
JAUNE



- ACIER**
- Boîtes de conserve
- Boîtes de boisson
- Aérosols
- ALUMINIUM**
- Boîtes de boisson
- Boîtes de conserve
- Plats et barquettes
- PLASTIQUE**
- Bouteilles d'eau, de lait ...
- Flacons de lessive ...
- CARTONNETTE**
- Emballages de lait, jus et soupe ...
- Autres emballages carton/papier

Dans votre
poubelle
(utiliser des
sacs poubelle)



- Tout ce qui est périssable
- Tout ce qui ne rentre pas dans les 3 rubriques précédentes
- En cas de doute sur la nature du produit

ON NE MET PAS



- La faïence
- La vaisselle cassée
- Les ampoules électriques
- Les pots de terre

ON NE MET PAS



- Les papiers gras ou sales
- Les papiers en aluminium
- Les papiers peints
- Les films plastiques

ON NE MET PAS



- Les sacs en plastiques
- Les couches culottes
- Les flacons des produits portant les symboles dangereux ou inflammable

ON NE MET PAS



TOUT CE QUI PEUT
ETRE RECYCLE

Tout ce qui ne rentre pas dans ces 4 catégories est destiné à la déchetterie